

Eglise St. Clair



Edifiée par les moines de Neauphle-le-Vieux au XII^e siècle, l'église de Flacourt fut détruite par un incendie vers 1875. Reconstituée au XIX^e siècle, elle a été inaugurée le 19 mai 1878 sous le patronage de Madame la Marquise de la Briffe (plaque commémorative à droite à l'entrée de l'église). Autrefois sous le vocable de Saint Clément, l'église est aujourd'hui dédiée à Saint Clair.

Selon la légende, un fils d'une noble famille de Rochester en Angleterre prénommé Clair, venu en France pour échapper au mariage y embrassa la vie religieuse. Il fut ordonné prêtre à Coutances en 870 par l'évêque de cette ville. Après de longues errances en Normandie et en Ile de France, il serait installé un moment à Flacourt avant de se fixer à Bourg de Vulcain où il construisit un ermitage composé d'une cellule et d'un oratoire. En 884 des meurtriers à la solde d'une châtelaine toute puissante dont il avait dédaigné l'amour lui firent subir le martyre sur les lieux même de sa demeure. Bourg de Vulcain devint dès le début du X^e siècle Saint Clair sur Epte. Saint Clair devint dans le même temps le patron de l'église de Flacourt qui en conserve des reliques.

La Mairie conserve deux inventaires « des objets-mobiliers mis à la disposition de l'église de Flacourt et dont les donateurs se sont réservés la propriété à perpétuité »

Le premier date du 11 Avril 1878 et le second, qui annule le premier, a été fait le 1^{er} Décembre 1900.

Quand on parle de la « Marquise de Labriffe » il s'agit d'Agathe Marie Pandin de Narcillac qui s'est mariée le 18/12/1848 avec le Marquis Camille Pierre de Labriffe.

Curiosité de l'histoire, elle était l'arrière petite-fille du dernier « propriétaire » de Flacourt, Charles Gilbert Morel de Vindé (1759-1842). Quant à son mari, le Marquis Camille Pierre de Labriffe, une de ses aïeules a épousé en Juillet 1712 Pierre Cardin Le Bret, chevalier, comte de Selles et seigneur de Flacourt.

Statue de S. Clair

Bois polychrome du XVIIème siècle – Inscrit ISMH

Statue dite « céphalophore » (saint décapité, portant sa tête dans ses mains)



La tradition rapporte que Saint Clair a séjourné quelque temps à Flacourt au cours de sa pérégrination en provenance de la Basse Normandie. La titulature de l'ancien prieuré a supplanté celle de l'église paroissiale, autrefois placé sous le vocable de Saint Clément

Le reliquaire en bois peint situé au pied du crucifix derrière l'autel, contiendrait également une relique de S. Clair.

(L'inventaire du 1^{er} Décembre 1900 désigne « un chasse reliques de S. Gaudens »...)

Statue de la Vierge à l'Enfant

Pierre Polychrome du XIV/XVème siècle inscrite ISMH



Représentation relativement statique de Marie et de l'Enfant.

Les regards sont lointains, accentués probablement par la peinture restaurée au XIXe siècle, comme l'attestent les décors dorés de la robe et du manteau.

Dalle funéraire de Jacqueline de Morainvillier - IMH

Cette dalle comporte l'effigie de Jacqueline de Morainvilliers, dame de Flacourt, veuve de Guillaume Vipart, décédée le 30 septembre 1522. Elle apporte en dot la terre de Flacourt à son mari en 1462. Aux angles de la pierre, sont gravées les armoiries de son père et de son mari. Largeur : 130 cm, Longueur : 230 cm



Tout autour de la dalle on peut lire:

« Ci-gît noble Dame Jacqueline de Morainvilliers fille de feu noble homme Louys de Morainvillier sieur du dit lieu de Morainvillier, de Montainville et de Maule, et de demoiselle Jehanne de Couberton sa mère. La dite dame de son vivant veuve de feu noble messire Guille Vipart sieur de Drumart, laquelle trépassa le dernier jour de septembre 1522 ».

Dalle Funéraire de Guillaume de Morainvillier – IMH

Cette dalle contient l'épithaphe de Guillaume de Morainvilliers, baron de Maule, seigneur de Flacourt et autres lieux, bailli et capitaine de Mantes, mort le 3 décembre 1533. Il est le troisième fils de Jacqueline, morte en 1522. Ayant été incarcéré pour le meurtre en 1521 d'un seigneur d'Epône, il demande : « priez Dieu pour lui ».

Les deux tiers de la dalle sont décorés du blason de la famille de Morainvilliers, d'argent à neuf merlettes de sable. L'écu est supporté par deux griffons, animaux fabuleux du bestiaire héraldique dont la partie antérieure est celle du corps d'un aigle et l'arrière-train est celui du lion.



Guillaume de Morainvilliers , bailli et capitaine de Mantes, qui « faisait sa résidence ordinaire en sa maison de Flacourt qu'il quitte seulement pour aller tenir le siège de la justice dudit baillage, publier certain édit contre les mal vivans et vagabonds, visiter les fortifications de la ville » Il s'y rend « avec ses oiseaux pour giboyer sur le chemin » *extrait des lettres de rémission de Charles VII à Guillaume de Morainvillier*

Il habitait donc le château de Flacourt (à l'emplacement actuel de la ferme Dupille) et prenait la route de Mantes par le Pont Bât Cheval, seule voie à l'époque pour rejoindre Mantes.

Autour de la dalle, on peut lire :

« Ci-gît le cœur de défunt noble et puissant seigneur de Morainvillier, en son vivant baron et seigneur de Maule, Morainvillier et Montainville, Flacourt et vivant le bailli et capitaine de Mantes lequel trépassa le 3^{ème} jour de Décembre de l'an 1533 »

Crucifix – IMH

Œuvre populaire, XVI/XVII^e, en bois polychrome



La provenance de ce crucifix d'une poutre monumentale pourrait expliquer l'importance du montant de la croix

Les hanches du Christ sont ceintes d'un long *perizonium*, vêtement drapé sur les reins, qui laisse les genoux à découvert

Autel en chêne doré, style roman

L'ensemble autel, les six chandeliers et le Christ, font partie d'une donation de la Marquise de Labriffe lors de la restauration de l'église (les donateurs se réservant la propriété à perpétuité des leurs dons).



Dans l'Église catholique, l'autel est l'endroit le plus sacré de l'église, où l'on célèbre l'Eucharistie (*en grec ancien « eukharistía » : action de grâce*). Chez les chrétiens, et plus précisément chez les catholiques, l'Eucharistie est la célébration du sacrifice du corps et du sang de Jésus Christ présent sous les espèces du pain et du vin.



Les Canons d'autel ("tabellæ secretarum" en latin) : c'est le nom donné dans la "forme extraordinaire du rite romain" (ou "rite tridentin") aux trois recueils de textes (cartons, tableaux ou sous-verres) posés sur l'autel. Le canon du milieu, de loin le plus grand, contient les textes du Gloria, du Credo, de l'Offertoire, de la Consécration, du "Placeat Sancta Trinitas". Le canon situé à gauche en regardant l'autel ("côté évangile") comporte le texte du "dernier évangile" ou Prologue de saint Jean, lu à la fin de la Messe : "Initium Sancti Evangelii... In principio erat Verbum... plenum gratiae et veritatis. - Deo gratias." Le canon situé à droite en regardant l'autel contient deux textes : celui que le prêtre dit en bénissant l'eau, dont une goutte va être versée dans le calice à l'offertoire : "Deus + qui humanae substantiae...", et le texte du Psaume "Lavabo inter innocentes manus meas...". Les canons de l'autel de Flacourt sont très simples, en carton ; une grappe de raisin orne le canon du milieu.

Banc d'Œuvre

Cet ancien autel de style Louis XV a retrouvé sa fonction première. Il avait été transformé en banc d'œuvre.

Le banc d'œuvre ou banc de l'œuvre est un type de mobilier liturgique consistant en un banc réservé aux membres du conseil de fabrique d'une paroisse. Il désignait le banc où étaient assis les marguilliers, conseillers paroissiaux ou personnes notables de la paroisse.

Il figure comme étant «apporté par la commune » dans l'inventaire de 1878.



Le Tabernacle

Le tabernacle désigne, dans l'Église catholique romaine et depuis le XVI^e siècle, le meuble (ouvrage de menuiserie, d'orfèvrerie, de marbre) qui abrite le ciboire contenant les hosties consacrées au cours de la messe. À l'origine, le tabernacle désigne la tente qui abrite l'Arche d'alliance à l'époque de Moïse. En effet, le mot français « tabernacle » est dérivé du latin *tabernaculum* signifiant « tente, hutte ».



Celui-ci est en bois, très sobre. Sur la porte un bas-relief figure un ciboire. Il proviendrait de l'ancienne église, ayant été sauvé lors de l'incendie.

L'enfance du Christ

Les registres de catholicité de la paroisse indiquent que cette œuvre a remplacé un ancien tableau du maître-autel, béni au XVIII^e siècle. Cette copie d'un tableau de maître représente une scène de l'enfance du Christ empruntée à l'imagination de l'auteur inconnu des Méditations sur la vie de Jésus-Christ, ouvrage paru à la fin du XIII^e siècle. La Vierge Marie et sainte Élisabeth se rencontrent avec leurs enfants encore en bas âge ; Jésus et Jean jouent ensemble. Sainte Élisabeth, qui figure rarement dans les œuvres consacrées à cet épisode, complète ici la composition.



Sainte Catherine d'Alexandrie

Représentée dans cette église avec cette statue (plâtre) et une bannière en damas d'or, avec application d'une peinture sur toile, exposée exceptionnellement près de l'autel.



La tradition des catherinettes

Selon la légende, Sainte Catherine d'Alexandrie fut demandée en mariage par l'empereur romain Maxence au IV^{ème} siècle. L'empereur lui ordonna par la même occasion de renier sa foi en Jésus-Christ. Comme Catherine d'Alexandrie refusa les deux demandes de l'empereur, celui-ci lui fit subir le supplice de la roue. La légende raconte qu'elle fut décapitée et qu'un ange vint sauver son âme. Elle mourut tout en restant ferme dans sa foi. Elle fut béatifiée par l'Eglise et on la fêta ensuite le 25 novembre du calendrier grégorien.

Sainte Catherine devint la seule Sainte à qui l'Eglise décerna trois auréoles. Les couleurs des trois auréoles de Sainte Catherine ont des significations particulières. La première auréole est verte et elle symbolise la connaissance, la seconde est rouge et rappelle que Sainte Catherine fut martyre, la troisième auréole est de couleur blanche et symbolise la virginité. La célébration des Catherinettes remonte au XVI^{ème} siècle. Une confrérie de jeunes filles vénéra Sainte Catherine et faisait coiffer à la plus âgée d'entre elles, la statue de la sainte. La célébration des Catherinettes eut lieu ensuite pour vénérer la mémoire du martyre de Sainte Catherine d'Alexandrie. On disait à l'époque que lorsqu'une fille n'était pas encore mariée à 25 ans, elle se mariait à l'aiguille. Par extension, la journée devint celle des couturiers et des modistes. La fête des Catherinettes est l'occasion pour les modistes de fabriquer de nouveaux chapeaux et d'en coiffer les Catherinettes, c'est-à-dire les jeunes femmes âgées de 25 ans, encore célibataires. Plusieurs modèles et décorations de chapeaux sont créés pour l'occasion. Les modistes rivalisent de créativité pour offrir aux Catherinettes des couvre-chefs à leur image.

Les chasubles

Chasuble brodée fil d'or et applications de sequins, don de Mme. La Marquise de Labriffe (d'après la description figurant dans l'inventaire)



Dans les inventaires de l'église de Flacourt figurent des chasubles dites « gothiques ». Ce sont de belles pièces, toujours là, dont on expose exceptionnellement un exemplaire.

Le mot vient du latin *casula*, qui signifie « petite maison ». On l'appelle également *pannula* en latin (comme le manteau que l'apôtre Paul avait oublié à Troas lors d'un de ses voyages). C'était en effet, à l'origine, une vaste rotonde qui enveloppait complètement le prêtre, appelée *chasuble romane* ou *chasuble cloche*. Au centre, il y avait un trou pour passer la tête et on la relevait sur les bras pour dire la messe. À force de l'enrichir de parements, de broderies, de fils précieux (or, argent), le tissu s'est épaissi et la pliure est devenue impossible, le vêtement incommode : il fallait deux assistants à chacun des prélatés lors du sacre royal à Reims pour soutenir les pans des vêtements.

On a donc échancré les côtés, aboutissant à Rome aux XVII^e et XVIII^e siècles à une forme s'éloignant nettement de l'antique *planeta*, la chasuble romaine, parfois appelée « baroque », souvent très épaisse et ornée. La forme variait légèrement selon les pays. Appelée familièrement « boîte à violon » ou chasuble « violon » en raison de la forme de sa partie antérieure, très étroite au niveau de la poitrine, qui n'était suspendue que par deux petites bandes de tissu, sa partie postérieure ne dépassait guère la largeur des épaules. Le diocèse de Moulins, qui fut parmi les premiers diocèses français à adopter le rite romain au cours du XIX^e siècle, avait choisi, avec une autorisation spéciale du Saint-Siège, une forme inspirée d'anciennes chasubles romaines qui existaient avant la chasuble « baroque », telle qu'on peut en voir sur les illustrations du liturgiste Batholomée Gavantus au XVI^e siècle. Retrouvant une forme ovale parfois qualifiée de « semi-gothique », souvent ornée d'une croix latine dans le dos et d'une simple bande à l'avant, elle était un peu moins ample que celle qui lui succédera en France quelques décennies plus tard. Ce retour à une forme plus ancienne marque les prémices d'un renouveau liturgique qui, au début du XX^e siècle, va aboutir à l'utilisation de tissu souple et de formes inspirées des illustrations médiévales, donnant naissance à la chasuble dite « gothique ». C'est elle qui était majoritairement utilisée en France avant la réforme liturgique de Vatican II, parfois en concurrence avec les chasubles romaines des grandes fêtes ou des funérailles.

Depuis la réforme liturgique, en France, les chasubles romaines ont disparu et les chasubles gothiques ne sont plus utilisées que rarement, exception faite dans les deux cas de la célébration de la forme extraordinaire du rite romain. Le tissu utilisé actuellement pour la confection des chasubles est devenu très souple, souvent sans doublure, les ornements légers, et la forme s'est rapprochée (à plat) de l'ovale, sans couture sur les manches, comme les chasubles romanes.

Dans les rites orientaux, la chasuble a presque toujours conservé sa forme originelle, mais fendue en avant, ce qui lui donne l'aspect du pluvial des rites latins.

La chasuble symbolise la charité, l'amour du Seigneur, qui doit envelopper le prêtre et le joug du Seigneur.

Source : wikipédia

Sa couleur, en rite romain, varie en fonction du temps liturgique :

- a) on emploie *le blanc* aux offices et aux messes du temps pascal et du temps de Noël ; en outre, aux célébrations du Seigneur qui ne sont pas celles de sa Passion ; à celles de la Vierge Marie, des Anges, des saints qui ne sont pas martyrs, aux solennités de Tous les saints (1er novembre), et de saint Jean Baptiste (24 juin), aux fêtes de saint Jean l'Évangéliste (27 décembre), de la Chaire de saint Pierre (22 février) et de la conversion de saint Paul (25 janvier) ;
- b) on emploie *le rouge* le dimanche de la Passion et le Vendredi saint, le dimanche de Pentecôte, aux célébrations de la Passion du Seigneur, aux fêtes de la naissance au ciel des Apôtres et des Évangélistes, aux célébrations de martyrs et lors de la cérémonie de confirmation ;
- c) on emploie *le vert* aux offices et aux messes du temps ordinaire ;
- d) on emploie *le violet* aux temps de l'Avent et du Carême. On peut aussi le prendre pour les offices et les messes des défunts.
- e) *le noir* aux messes des défunts, là où c'est la coutume ;
- f) on peut employer *le rose*, si les paroisses ont les moyens financiers d'acheter des ornements roses, au troisième dimanche de l'Avent (Gaudete) et au quatrième dimanche de Carême (Laetare).
- g) aux jours les plus solennels, on peut employer des vêtements liturgiques festifs et particulièrement beaux, même s'ils ne sont pas de la couleur du jour, sauf le violet et le noir.